



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD PROVINCE DE QUÉBEC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2019

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue mardi le 5 février 2019 à compter de 20h00 à la salle du conseil de l'édifice municipal au 505, rue Frontière, Hemmingford.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n°2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5;
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Sont absents :

Sont également présente :

Amélie Latendresse, Directrice générale et secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION : # 2019-02-070

PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD À TITRE DE MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE

- Attendu que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);
- Attendu que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;
- Attendu que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;
- Attendu qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- Attendu que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;
- Attendu que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence faite aux femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;
- Attendu que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

En conséquence, il est proposé par Luc Guérin, conseiller, appuyé par Normand Lussier, conseiller et résolu à l'unanimité par les conseillers :

- Que le conseil municipal proclame la Municipalité du Village de Hemmingford à titre de municipalité alliées contre la violence conjugale ;
- Que le conseil municipal autorise l'affichage de la présente résolution et les documents y afférents sur le site internet de la municipalité ainsi que sur les espaces prévus pour les avis publics.

ADOPTÉE

Copie certifiée et conforme à nos écritures.

Amélie Latendresse
Directrice générale et secrétaire-trésorière

